

# Responsable du Service de Gestion collective BIATSS et Concours ITRF

## Description de l'employeur

Université Côte d'Azur (UCA) est un établissement public expérimental au sens de l'ordonnance du 12 décembre 2018 dont les statuts ont été publiés le 27 juillet 2019. Cette nouvelle université à statut dérogatoire issue de la fusion de l'Université Nice-Sophia Antipolis et d'Université Côte d'Azur (COMUE) est constituée de composantes sans personnalité morale (8 écoles universitaires de recherches, un EPU, 2 facultés, un IAE, un IUT et une ESPE, des instituts et des portails de licence, des UMR, des équipes d'accueil), d'établissements composantes avec personnalité morale (Observatoire de la Côte d'Azur, Villa Arson, IFMK, CIRM, école régionale des acteurs de Cannes et Marseille. Elle se construit en synergie avec des établissements associés (CHU, centre Antoine Lacassagne, SDS, Ecole de danse Rosella Hightower, etc..) et des établissements partenaires (EPST : INSERM/CNRS/INRIA/INRA, etc..).

Lauréate en 2016 de l'appel à projet IDEX avec UCA Jedi (49 millions d'euros), du projet 3IA en 2019 (18 millions d'euros), d'un projet d'EUR, Université Côte d'Azur est engagée dans une trajectoire de transformation et d'excellence, qui vise à lui donner le rang d'une grande université intensive en recherche en lien avec les problématiques du territoire. Université Côte d'Azur emploie directement environ 3000 agents et accueille une population de plus de 30 000 étudiants.

Université Côte d'Azur vise à développer le modèle du XXI<sup>e</sup> siècle pour les universités françaises, basé sur de nouvelles interactions entre disciplines, un modèle expérimental de coordination entre recherche, enseignement et innovation et de solides partenariats avec le secteur privé et les collectivités locales.

En savoir plus sur [« Travailler à Université Côte d'Azur »](#)

## Descriptif de l'emploi

Le service en charge de la gestion collective BIATSS et des concours ITRF exerce ses missions au sein de la Direction des ressources humaines, sous l'autorité de la Responsable de la Division des personnels BIATSS.

Le Responsable du Service de gestion collective BIATSS et des Concours ITRF coordonne les opérations de gestion et s'assure du respect des techniques et de la régularité des règles et procédures applicables aux domaines de la gestion collective BIATSS et des concours ITRF. Il a la responsabilité de l'organisation et de la mise en œuvre des différentes opérations de gestion collective relevant de son périmètre et des concours ITRF.

## Activités principales

Le Responsable de la gestion collective BIASS et des concours ITRF doit coordonner la mise en œuvre des opérations de gestion collective des personnels BIATSS et des sessions de concours. Il a la responsabilité du bon fonctionnement de ces 2 champs d'activité. A ce titre il produit et alimente les outils de gestion, tableaux de bord... permettant un suivi efficient et coordonné avec les différents intervenant de chaque opération. Il assure la liaison avec les partenaires externes (Ministère, Rectorat, Autre administrations...).

Les opérations mises en œuvre à ce titre sont les suivantes :

Gestion collective BIATSS :

- Mettre en œuvre et assurer la gestion des différentes campagnes (promotions, entretiens professionnels...)
- Assurer la gestion de la campagne d'emploi et alimenter les outils réglementaires afférents (ATRIA, COLORITARF...)
- Organiser les Commissions Paritaires d'Etablissement (calendrier, convocations, préparation des documents et suivi des dossiers, compte-rendu...)
- Préparer et rédiger et/ou contrôler certains actes de gestions relatifs à la carrière des personnels (avancement, classement, temps partiel...)
- Assurer la gestion de mobilités

Concours ITRF :

- Préparer le calendrier en lien avec la campagne d'emploi
- Mettre en œuvre les concours ITRF : organisation matérielle, logistique et suivi des missions, élaboration des bilans et suivi des coûts
- Se tenir particulièrement informé des évolutions réglementaires
- Production et tenue de tableaux de bord

Par ailleurs, il ou elle assure la gestion intégrale des Commissions paritaire d'établissement et participe au dialogue social.

Il ou elle participe à la réalisation du bilan d'activité et à la conduite des projets structurant déployés par la Direction des ressources humaines dans son champ de compétence et participe aux activités transversales de la Direction.

En lien avec la politique de l'établissement en matière de communication, le Responsable de la gestion collective BIATSS et des Concours ITRF rédiger et assure la diffusion de la Communication RH relative à son périmètre d'activité et s'assure de la bonne compréhension de ces éléments par l'ensemble des acteurs de la chaîne RH.

Il ou elle assure l'encadrement et l'animation de deux Chargés de Gestion collective et des concours ITRF placés sous son autorité directe.

## **Profil recherché :**

### **Compétences et qualités requises**

#### Savoirs

- Connaissances générales de l'environnement de travail : statut général de la fonction publique et de l'Enseignement supérieur
- Connaissances générales de la réglementation et des procédures de gestion RH
- Connaissance des modes de fonctionnement des administrations publiques
- Notions de droit public

#### Savoir-faire

- Maîtrise des outils bureautique (Pack OFFICE)
- Maîtrise des logiciels de navigation et des outils de messagerie électronique
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Capacité à se tenir informée des évolutions réglementaires, techniques et organisationnelles et capacité à les mettre en œuvre
- Capacités d'organisation, de gestion du temps et de priorisation dans un cadre de gestion complexe
- Connaissance des progiciels (HARPEGE, SIFAC WEB) et applications métier (POPEE, MAIA, SENORITA) appréciée

#### Savoir-être

- Être à l'écoute des personnels et avoir le sens de la pédagogie
- Faire preuve de discrétion, savoir apprécier le niveau de confidentialité des données
- Faire preuve de rigueur et de réactivité
- Avoir le sens du travail en équipe et savoir rendre compte

#### Sujétions particulières éventuelles :

- Contraintes calendaires en lien avec l'organisation des concours (mi-mai à mi-juillet et septembre)
- Amplitude horaire importante possible sur des périodes données (avril à juillet + septembre)
- Permis B apprécié

## Localisation de l'emploi

Direction des Ressources Humaines – Service de gestion collective et des concours ITRF  
Grand Château – 28 Avenue Valrose, 06103 NICE

## Conditions de candidature :

**Type de recrutement :** Interne/Externe – Titulaire ou Contractuel

**Corps ou niveau de recrutement :** Catégorie A – ASI

### RISFEEP :

- Métier de rattachement : Chargé de la gestion collective et des concours (RH10)
- Groupe de fonction : ASI 2

## Informations complémentaires :

Les dossiers de candidature, comprenant un curriculum vitae et une lettre de motivation, doivent être adressés à l'adresse suivante : [claire.aretti@univ-cotedazur.fr](mailto:claire.aretti@univ-cotedazur.fr) avec copie à [recrutement@univ-cotedazur.fr](mailto:recrutement@univ-cotedazur.fr) avant le 19 octobre 2021.

**Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.**

Retrouvez tous nos recrutements sur le portail web [Travailler à Université Côte d'Azur](#)